

**Consultation sur la modification de l'ordonnance sur la consultation**

Monsieur le président,

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel a bien reçu votre courrier du 10 août dernier concernant la modification de l'ordonnance sur la consultation.

Après examen du texte proposé, notre gouvernement peut se rallier à la prise de position présentée par le secrétariat de la CdC.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce document, nous vous prions d'accepter, Monsieur le président, nos salutations distinguées.

Neuchâtel, le 16 septembre 2015

Au nom du Conseil d'Etat:

*La présidente,*  
M. MAIRE-HEFTI

*La chancelière,*  
S. DESPLAND